



Conférence nationale

Les secrétaires académiques du SNPDEN et les membres de l'exécutif syndical national sont réunis depuis mardi autour du secrétaire général en conférence nationale. L'occasion est donnée de faire le point sur les conditions de rentrée en analysant les résultats de l'enquête de rentrée à laquelle 2000 établissements ont répondu. Les représentants des académies ont également la parole pour faire un point sur la situation de leur territoire. Seul le SNPDEN-UNSA bénéficie des représentants sur l'ensemble des départements et académies de France.



Enfin, les réunions par commission et par groupe de travail permettent de définir les directions à prendre et les actions à mettre en œuvre pour défendre nos mandats et nos conditions d'exercice du métier.

Classes passerelles : oui, mais ...

Ces classes sont mises en place pour les bac pro qui n'ont pas obtenu de BTS. Les dispositifs visant à favoriser l'insertion des élèves et à éviter les décrochages sont les bienvenus : nous les avions demandés dès le congrès d'Avignon en 2015, mais ils doivent être prévus et organisés de manière suffisamment anticipée pour ne pas mettre en difficulté les EPLE concernés dans leur préparation de rentrée. En l'occurrence, dans certaines académies, c'est un peu court ! Philippe Vincent, secrétaire général, s'est exprimé sur le sujet dans [Libération du 04 septembre](#).
[Lire la suite](#)

Chiche, Monsieur Macron, discutons ...

En lien concernant une tribune du [Huffington Post](#) du 4 septembre cosignée par Luc Bérille, secrétaire général de l'Unsa, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT et Philippe Louis, Président de la CFTC intitulée "Chiche, Monsieur Macron, discutons des sujets sociaux cruciaux".

Les formations juridiques du SNPDEN

A destination des adhérents

Chaque année scolaire, la cellule juridique programme des [formations](#) à destination des personnels de direction. Des places sont encore disponibles, sur les 3 stages proposés pour 2018 - 2019.

Niveau 1 : 3/4 octobre et 13/14 novembre

Niveau 2 : 23/24 janvier

N'hésitez pas à vous inscrire ! Pour toute information complémentaire : [Sylvie Mugerin](#)

Actualités

Les enseignements de spécialité : restons simples !

Une [note de service](#) parue au BO du 6 septembre détaille la procédure de mise en place de ces enseignements en cycle terminal au lycée général et technologique (rentrée 2019 en premières, rentrée 2020 en terminales) et les modalités de choix des élèves.

Une [première lecture syndicale](#)

Action publique 2022

Les « pistes de transformation du service public de l'Éducation » ont été présentées dans un [communiqué du Premier ministre](#) le 2 août. Ces pistes reposent sur [le rapport](#) du comité CAP 22 de juin dernier dont la presse s'est largement fait l'écho, mais qui, pour l'heure, demeure cependant toujours «secret». En attendant ses premières déclinaisons, retrouvez les [propositions pour l'éducation](#).

Education prioritaire

Prime REP + : conformément au [communiqué du MEN](#) de début juillet, la valorisation des équipes éducatives intervenant en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) débute avec l'[arrêté du 28 août](#) qui acte, pour cette année, une [augmentation indemnitaire](#) de 1000 euros. Le SNPDEN sera attentif au travail mené sur cette question.

Stages de 3^{ème} : une [circulaire du Premier ministre](#) apporte des précisions sur les modalités du déploiement de 15 000 stages dans le secteur public pour les élèves de troisième des REP+

Avenir professionnel : promulgation de la loi

- La [loi 2018-771 du 5 septembre pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#), qui porte principalement les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage, a été publiée au JO du 6 septembre. Le texte comporte également diverses dispositions relatives à l'orientation professionnelle, à l'emploi dans la fonction publique, à l'égalité professionnelle ou encore aux travailleurs détachés. [Ce qu'en pense le SNPDEN](#)

Infos BO

La [note de service](#) sur l'accès à l'échelon spécial du grade de personnel de direction hors classe et accès à la hors classe du corps des personnels de direction (année 2019) a été publiée au BO du 6 septembre 2018.

Rappel : depuis ce lundi 10 septembre, et jusqu'au 2 octobre, saisie des vœux en vue d'une affectation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis et Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte - rentrée 2018. [La note de service](#)
Mutations ou promotions, n'hésitez pas à solliciter les [secrétaires académiques](#), [commissaires paritaires](#), ou à poser vos questions [aux secrétaires permanents](#).



- ◆ **Mardi 11 septembre** : Conférence nationale—Bureau national de l'UNSA-FP
- ◆ **Mercredi 12 septembre** :
 - Conférence nationale/Exécutif Syndical National
 - Audience à la DGESCO sur les grilles horaires de la voie professionnelle
 - Observatoire national de la sécurité
 - Audience au cabinet sur le projet de circulaire sur l'éducation à la sexualité
- ◆ **Judi 13 septembre** : Conférence de presse
- ◆ **Vendredi 14 septembre** : Audience fédérale à la DGRH sur les procédures « lanceurs d'alerte »

Vademecum : notre lecture

Il y a maintenant un an environ, notre ministre faisait ressurgir la question de l'interdiction des téléphones portables. La plupart des collèges fonctionnaient avec un règlement intérieur qui les satisfaisait, mais l'article [L. 511-5](#) du Code de l'éducation qui définissait les règles en vigueur ne permettait pas de les interdire totalement. Nous l'avons immédiatement signalé à l'époque ([LDD 765](#)), d'où sans doute le glissement sémantique de l'interdiction vers le confinement. Là encore, le SNPDEN a usé et abusé de son assise médiatique pour souligner les énormes difficultés pratiques auxquelles les collègues seraient confrontés si l'on allait dans ce sens (casiers, surveillance, etc). Après les inévitables polémiques, la loi a finalement été votée le 3 août 2018. [Le texte](#) est très simple, et très court, et nous avons insisté pour qu'il ne soit pas décliné *ad nauseam* par des circulaires académiques plus ou moins inspirées. Le résultat, c'est un vademecum, un simple guide sans valeur réglementaire que chacun est libre de lire... ou pas.

Pour nos adhérents, la fiche professionnelle — Vos questions sur [le forum](#)

Les dernières Lettres de Direction

[Evaluations 6e et Seconde : il faut que cela fonctionne !](#)

[Télé services : le SNPDEN demande des réponses](#)

[Compte épargne temps : une indéniable victoire du SNPDEN](#)

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

